



Echelons locaux de Bourgogne

Les INSTANTS SANTE près de chez vous Un bilan de prévention santé gratuit



La MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit aux ressortissants agricoles âgés de 25 à 74 ans, tous les 10 ans sur chaque canton.

Cette année, ces instants santé ont lieu sur les cantons de :

- Beaune, Châtillon sur Seine, Semur en Auxois et Venarey les Laumes en Côte d'Or,
- Lormes et Tannay dans la Nièvre,
- Buxy, Chagny, Montpont en Bresse, Paray le Monial et Toulon sur Arroux en Saône-et-Loire,
- Aillant sur Tholon, Cerisiers, Chéroy, Migennes et Villeneuve l'Archevêque dans l'Yonne.



Il s'agit là de bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge.

Les délégués dont les secteurs sont concernés, assurent l'accueil des ressortissants agricoles.



A l'issue des examens médicaux réalisés par un laboratoire prestataire de services, une collation est servie et permet des moments d'échanges et de convivialité, très appréciés de tous.

Lorsque cette première partie d'examen de santé est terminée, il est demandé aux participants de contacter leur médecin traitant une dizaine de jours plus tard. Cette consultation médicale de prévention, gratuite, permettra d'obtenir les résultats.

Et pour les moins de 25 ans ?

Les instants santé « jeunes » consistent :

- à l'envoi, chaque mois, d'une invitation à participer aux instants santé, pour les ressortissants agricoles qui viennent d'avoir 16 ans.
- Pour les jeunes de 17 à 24 ans, l'invitation est transmise une fois par semestre (en juillet, pour les anniversaires du 1^{er} semestre et en décembre pour les anniversaires du 2^e semestre).

Dans les deux cas, à l'issue de leur inscription sur internet, ils doivent se rendre chez leur médecin pour bénéficier d'une consultation gratuite... en échange, ils reçoivent un « bon d'achat de 50 € » à utiliser dans un magasin de sport.

Participer, c'est préserver encore plus son capital santé !